



Demande de Livret de Famille ou de Duplicata

Application du décret n°74-449 du 15 mai 1974 modifié par le décret n°80-308 du 25 avril 1980 ; Ordonnance du 4 juillet 2005 portant réforme de la filiation et relative au livret de famille et à la procédure en matière de filiation ; Arrêté du 1er juin 2006 fixant le modèle de livret de famille.

Je soussigné(e) _____

NOM (en majuscule) et Prénoms

Domicilié(e) à _____

Code Postal _____ Ville _____

Téléphone _____ email _____ @ _____

Sollicite la reconstitution d'un nouveau livret de famille pour le motif suivant :

- Perte, Vol ou Destruction du premier livret
- Changement dans la filiation ou dans les noms ou prénoms des personnes qui figurent sur le livret
- Titulaire dépourvu de livret (divorce, séparation...)

Pièces à fournir :

- Pièce d'identité du demandeur (qui doit être l'un des titulaires du livret)
- Justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
- Pièce justificative de la demande : déclaration de perte ou de vol, jugement de divorce ou de séparation ...

Je certifie que les renseignements indiqués ci-dessus et dans la notice au verso, sont exacts et complets à ce jour

N.B. : L'usage d'un livret de famille inexact et incomplet engage la responsabilité des titulaires qui sont passibles de poursuites pénales.

Fait à _____

Signature du demandeur

Le _____



Notice à remplir

Père / Époux	Mère / Épouse
Nom de naissance :Prénoms : Né le : À : Décédé le : À : Nationalité :	Nom de naissance :Prénoms : Née le : À : Décédée le : À : Nationalité :

Mariage contracté à la mairie de :

Le :

Divorce – Séparation le :

ENFANTS

Nom : Prénoms : Né(e) le : À : Nationalité : Décédé(e) le : À :	Nom : Prénoms : Né(e) le : À : Nationalité : Décédé(e) le : À :
Nom : Prénoms : Né(e) le : À : Nationalité : Décédé(e) le : À :	Nom : Prénoms : Né(e) le : À : Nationalité : Décédé(e) le : À :
Nom : Prénoms : Né(e) le : À : Nationalité : Décédé(e) le : À :	Nom : Prénoms : Né(e) le : À : Nationalité : Décédé(e) le : À :

Conformément à la loi « informatique et libertés » (78-17 du 6 janvier 1978 modifiée) et au Règlement Européen (RGPD 2016/679), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le délégué à la protection des données de la commune de la ville de Ruy-Montceau par courriel à : mairie@ruy-montceau.fr.

Demande de Livret de Famille ou de Duplicata

Informations générales

Le livret de famille est un recueil d'actes.

Il est délivré à l'occasion d'un mariage, de la naissance d'un premier enfant, d'une adoption ou de l'établissement d'un acte d'enfant sans vie.

En cas de perte, de vol, de séparation ou de divorce, de rectification ou de changement de nom de l'enfant ou de ses parents, de changement dans la filiation, un duplicata peut être **demandé à la mairie du lieu de domicile** (ou auprès des autorités consulaires s'il réside à l'étranger).

Seul le (ou les) titulaire(s) du livret peut faire une demande pour en obtenir un deuxième.

En cas de décès du ou des titulaires du livret, les enfants ne peuvent obtenir la délivrance d'un second livret.

Le tuteur d'un enfant mineur peut éventuellement obtenir un second livret avec l'accord du procureur de la République

Pièces à fournir :

- Photocopie recto/verso de la Carte d'identité ou du passeport du demandeur
- Justificatif de domicile du demandeur
- Pièce justificative de la demande : déclaration de perte ou de vol, jugement de divorce ou de séparation, jugement de changement de nom, jugement d'adoption, de rectification, changement de nom ...

Remise du livret

Le demandeur retire le livret de famille à la mairie de son domicile (ou auprès des autorités consulaires s'il réside à l'étranger) en présentant une pièce d'identité.